



Les Jardiniers du Chef
491 Côte St-Louis Est, Blainville, Québec J7C 0V2
T.: 450.433.8789 F.: 450.433.0140
C.: info@jardiniersdutchef.com

FORMULAIRE OUVERTURE DE COMPTE

DATE

RENSEIGNEMENTS CIVIQUES

NOM DE LA COMPAGNIE	TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIEUR
ADRESSE COMMERCIALE	VILLE	CODE POSTAL
ADRESSE DE LIVRAISON	VILLE	CODE POSTAL
PERSONNE EN CHARGE DES COMPTES PAYABLES	TÉLÉPHONE	
COURRIEL COMPTABILITÉ		
NOM DE L'ACHETEUR	TÉLÉPHONE	
COURRIEL DE L'ACHETEUR		
TYPE DE COMMERCE, SECTEUR D'ACTIVITÉ	EN AFFAIRE DEPUIS	
STATUT JURIDIQUE <input type="checkbox"/> CORPORATION <input type="checkbox"/> ASSOCIATION <input type="checkbox"/> LIMITÉE <input type="checkbox"/> ENREGISTREMENT <input type="checkbox"/> PROPRIÉTAIRE	ANNÉE	

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

INSTITUTION FINANCIÈRE	NO DE TRANSIT	NO DE FOLIO
ADRESSE	TÉLÉPHONE	
NOM DE LA PERSONNE EN CHARGE DE VOTRE COMPTE	MARGE DE CRÉDIT DÉSIRÉE	
ACHAT MENSUEL PRÉVUS		
DÉSIREZ-VOUS RECEVOIR VOS ÉTATS DE COMPTE VIA:	<input type="checkbox"/> COURRIEL <input type="checkbox"/> TÉLÉCOPIEUR	
UN NUMÉRO DE COMMANDE EST-IL OBLIGATOIRE	IMPORTANT: LA PREMIÈRE COMMANDE EST PAYABLE SUR LIVRAISON ET LES SUBSÉQUENTES SONT PAYABLES NET 30 JOURS DE LA DATE DE FACTURATION	

RÉFÉRENCES

RÉFÉRENCES (FOURNISSEURS, SOCIÉTÉ DE PRÊT, RÉFÉRENCES PERSONNELLES)		
NOM ET ADRESSE	TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIEUR
NOM ET ADRESSE	TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIEUR
NOM ET ADRESSE	TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIEUR
NOMBRE D'EMPLOYÉS	LES CONDITIONS DE LA PRÉSENTE DEMANDE SONT ÉNONCÉES À LA 2E PAGE ET DEVRAIENT ÊTRE SIGNÉES AVANT QU'UN COMPTE CLIENT DE SOIT OUVERT	
CHIFFRE D'AFFAIRES		
COMPTES À RECEVOIR		
COMPTES PAYABLES		

CONVENTION D'AFFAIRES

ENTRE: _____
Nom de l'entreprise

9132-8542 QUEBEC INC
ET Les Jardiniers du Chef
491, Côte St-Louis Est, Blainville, (Qc)
J7C 0V2

ci-après nommé l'ACHETEUR

ci-après nommé le VENDEUR

L'acheteur et ses officiers, ci-bas signataires, demandent au Vendeur, l'ouverture d'un crédit et acceptent de se conformer aux conditions suivantes:

I. PAIEMENT ET MARGE DE CRÉDIT

Toutes les factures seront payées en monnaie légale du Canada à la principale place d'affaires du vendeur. Les termes de paiement sont de Net 30 jours. Si ces marges et conditions venaient à être excédées le vendeur serait fondé d'interrompre ses livraisons.

II. RÉSILIATION & EXIGIBILITÉ

Advenant défaut de la part du requérant ou tout changement présumé dans l'état de sa solvabilité, le vendeur pourra suspendre toutes les livraisons et toute somme due deviendra alors immédiatement exigible.

III. PRIX ET FACTURATION

Les produits du vendeur seront facturés selon la liste de prix en vigueur au moment de la livraison. La dite liste de prix étant sujette à changements saisonniers sans préavis.

IV. INTÉRÊT ET FRAIS ÉVENTUELS

Il est de l'essence même de cette convention que les factures soient payées dans les délais consentis. Passé ce délai, le requérant devra payer un intérêt de 2% par mois, soit 24% l'an, sur toute facture en souffrance ainsi que tout frais pouvant découler du placement du compte auprès d'un tiers ou d'un tribunal pour perception ainsi que les frais de chèques retournés par la banque du requérant, et ce, sans préjudice au droit du vendeur d'exiger le paiement immédiat de tout solde dû.

V. ÉLECTION DE DOMICILE

Les parties élisent domicile dans le district judiciaire du vendeur pour les fins de conclusion, signification et interprétation des présentes qui seront interprétées à la lumière des lois en vigueur au Québec.

VI. COMMANDE ET RESPONSABILITÉ

Le vendeur garanti la qualité de ses produits mais ne saurait être tenu responsable de tout dommage indirect relié à ses produits. Il est entendu que les produits sont périssables et doivent être réfrigérés dès réception de la livraison. Les réclamations se limiteront au remplacement du produit défectueux et doivent être faites dans les 5 jours de la livraison.

VII. INFORMATION

Le requérant et ses actionnaires autorisent le vendeur ou ses mandataires à se procurer toutes les informations utiles à l'établissement de sa solvabilité et enjoint par la même occasion toutes les personnes concernées à fournir de façon complète et avec diligence toutes les informations requises et les dégagent de toute responsabilité quant à l'effet de telles informations. Le requérant déclare que toutes les informations fournies sur cette demande sont vraies et le vendeur pourra annuler toute entente si ces informations devaient se révéler fausses.

SIGNÉE À: _____ LE _____

PAR: _____
pour le vendeur

PAR: _____
officier dûment autorisé de l'acheteur

nom et fonction en lettres moulées

VIII. CAUTIONNEMENT

Le soussigné se porte conjointe et solidaire du requérant pour toutes les sommes dues ou être dues ainsi que de toutes les obligations et responsabilités qui découlent de la présente convention. Il renonce de plus à tout bénéfice de discussion et division, et s'engage à payer sur demande les sommes dues en vertu des présentes.

SIGNÉE À: _____ LE _____

TÉMOIN: _____

PAR: _____
Personnellement

nom (lettres moulées)